

18.09.2025

# Information examens Master

Pre Monica Escher

Responsable examens Master et ECOS EFMH

FACULTÉ DE MÉDECINE



UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE

# Unité d'Introduction à la Démarche Clinique UIDC

Examen écrit (QCM)  
Jeudi 20.11.2025 après-midi

Rattrapage:  
Vendredi 23.01.2026 (matin, à confirmer)

# Programme master - AMC 1ère section

		PT1				PT2		2025-2026			
		AMC 1ère section		Révision	Examens	AMC 1ère section			Révision	Examens	
Lu 08.09.25 au Ve 21.11.25		Lu 24.11 au Ve 30.01.26	Lu 02.02 au 27.03.26	Lu 06.04 au Ve 10.04.26	Lu 13.04 au Ve 24.04.26	Lu 27.04 au Ve 19.06.26	Lu 22.06 au Ve 11.09.26	Lu 14.09 au Ve 06.11.26	Lu 09.11 au Ve 13.11.26	Lu 16.11 au Ve 27.11.26	
Examen UIDC Jeudi 20.11.2025 PM  Rattragape Vendredi 23.01.2026 (à confirmer)	G1	Gyn-Obst Psychiatrie	Pédiatrie		GO, Psy, Ped	MPR	Médecine interne	Chirurgie		MED, Chir	
	G2	Chirurgie	Gyn-Obst Psychiatrie		Chir, GO, Psy	Pédiatrie	MPR	Médecine interne		Ped, MED	
	G3	Médecine interne	MPR		MED	Gyn-Obst Psychiatrie	Chirurgie	Pédiatrie		GO, Psy, Ped, Chir	
	G4	MPR	Médecine interne		MED	Chirurgie	Pédiatrie	Gyn-Obst Psychiatrie		GO, Psy, Ped, Chir	
	G5	Pédiatrie	Chirurgie		Ped, Chir	Médecine interne	Gyn-Obst Psychiatrie	MPR		MED, GO, Psy	

# Progress test

- Méthode pour guider et ancrer l'apprentissage = évaluation formative
- Contenu « fin d'études »: où est-ce que je vais? où est-ce que j'en suis? d'où est-ce que je viens?
- Amélioration de l'acquisition et de la rétention de connaissances (backward and forward testing effect)
- 2x/an: février – juin
- Accessible pendant 3 semaines, 24/7, online
- Env. 170 questions; 1 fois, en 1 seule fois
- Score global à la fin du test; score par discipline en différé

# Examens AMC de 1ère section – 1ère rotation

Révision :

Lu 06.04.2026 au Ve 10.04.2026

Examens :

Lu 13.04.2026 au Ve 24.04.2026 et

Semaine du 13.04 au 17.04 2026						Semaine du 20.04 au 24.04.2026					
Lu 13.04	Ma 14.04	Me 15.04	Je 16.04	Ve 17.04		Lu 20.04	Ma 21.04	Me 22.04	Je 23.04	Ve 24.04	
PSYCHIATRIE EAO G1+G2	PSYCHIATRIE ECOS G1+G2		PEDIATRIE EAO G1+G5		Week-end		MI-MPR EAO G3+G4	MI-MPR ECOS G3+G4	CHIRURGIE EOS G2+G5	CHIRURGIE EAO G2+G5	
	PSYCHIATRIE ECOS G1+G2					GYNECO- OBS EAO G1+G2		MI-MPR ECOS G3+G4	CHIRURGIE EOS G2+G5		

Dates validées; horaires précis à définir

# Examens AMC de 1ère section – 2ème rotation

Révision :

Lu 09.11.2026 au Ve 13.11.2026

Examens :

Lu 16.11.2026 au Ve 27.11.2026

Semaine du 16.11 au 20.11.2026					Week-end	Semaine du 23.11 au 27.11.2026				
Lu 16.11	Ma 17.11	Me 18.11	Je 19.11	Ve 20.11		Lu 23.11	Ma 24.11	Me 25.11	Je 26.11	Ve 27.11
		PEDIATRIE EAQ G2+G3+G4	MI-MPR ECOS G5	MI-MPR EAQ G1+G2+G5		PSYCHIATRIE EAQ G3+G4+G5	PSYCHIATRIE ECOS G4	CHIRURGIE EOS G1	CHIRURGIE EOS G3	CHIRURGIE EAQ G1+G3+G4
GYNECO-OBS EAQ G3+G4+G5		MI-MPR ECOS G1	M-MPR ECOS G2			PSYCHIATRIE ECOS G3	PSYCHIATRIE ECOS G5		CHIRURGIE EOS G4	

Dates NON validées, changements possibles

FACULTÉ DE MÉDECINE



UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE

# Programme master AMC 2ème section + Examens

2026-2027			
Dates	AMC 2ème section + USIT1 + Master (Vac Février 1 sem) - (Vac Pâques 1sem)	Examens (3 semaines) du 03 mai 2027 au 21 mai 27 (+ 1 ou 2 jours)	
Groupe 1 (A,B,C)	ORL-OPH-DERM-USIT1: 2x2sem Exa ORL-Dermato 1x1sem <b>1j/sem BT + Master (VE)</b>	Rotations UMI - NEURO (+ Exa Neuro) MASTER: 3x3sem	Ophtalmologie  MLE  Radiologie  Pathologie  UMI
Groupe 2 (A,B,C)	Rotations UMI - NEURO (+ Exa Neuro) MASTER: 3x3sem	ORL-OPH-DERM-USIT1: 2x2sem Exa ORL-Dermato 1x1sem <b>1j/sem BT + Master (VE)</b>	

Santé publique, santé globale, médecine du travail: contrôle continu

Remise du travail  
de master

# Mémoire de master

**Sur 2 ans:** 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> années master

Doit être rendu au plus tard début juin de la 2<sup>ème</sup> année

Délai supplémentaire de 2 mois possible

Non rendu dans les délais:

- Les stages ne peuvent pas être débutés (juin)
- Les stages doivent être interrompus (septembre)

# Programme master 3<sup>ème</sup> année

## Examen EFMH

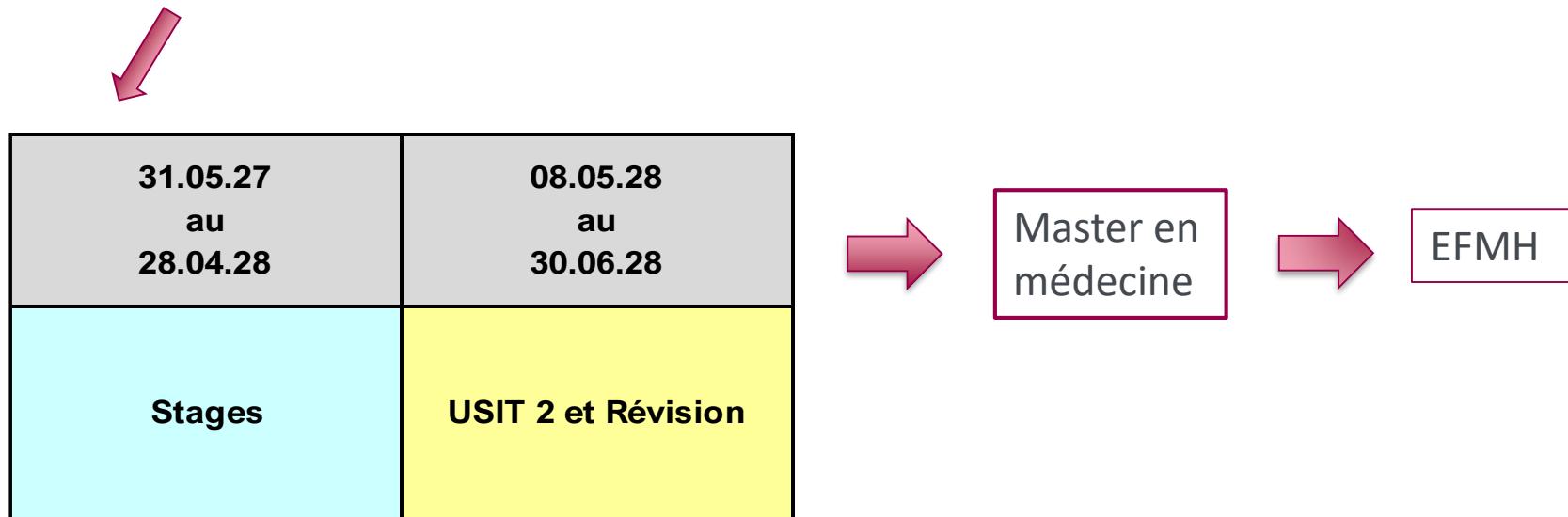
2027-2028					
31.05.27 au 28.04.28	08.05.28 au 30.06.28	03.07.28 au 04.08.28	Ma 08.08.28 et Je 10.08.28 (à confirmer)	14.08.28 au 01.09.28	entre le Lu 04.09 et le Ve 08.09.28 (à confirmer)
Stages	USIT 2 et Révision	Vacances	EFMH - QCM (sem 32)	Vacances	EFMH-OSCE (sem 36)

Master en médecine

# Programme master 3<sup>ème</sup> année + Examen EFMH

L'acquisition de l'autonomie de l'étudiant.e («entrustment»), telle que définie dans le référentiel PROFILES, fait l'objet d'une validation finale à la fin de la période de stages à choix

La validation de l'autonomie est un prérequis pour l'obtention du titre de Master en médecine humaine



# Programme master 3<sup>ème</sup> année + Examen EFMH

QCM: 2 x ½ journée de 3h1/4 = 240 questions

ECOS: 12 stations avec PS et 2 ou 3 stations pauses = ½ journée d'examen par étudiant-e

2027-2028					
31.05.27 au 28.04.28	08.05.28 au 30.06.28	03.07.28 au 04.08.28	Ma 08.08.28 et Je 10.08.28 (à confirmer)	14.08.28 au 01.09.28	entre le Lu 04.09 et le Ve 08.09.28 (à confirmer)
Stages	USIT 2 et Révision	Vacances	EFMH - QCM (sem 32)	Vacances	EFMH-OSCE (sem 36)

# Les formats des examens master

**EAO**



**QCM: vignette clinique avec des questions indépendantes ou dépendantes en séquence**

Examen Assisté par Ordinateur (Ipad)

**EOS**



**Examen avec ou sans patient-e, grille standardisée d'évaluation**

Examen Oral Standardisé

**ECOS**



**Patient-es standardisées, observation de compétences cliniques, grille standardisée d'évaluation**

Examen Clinique Objectif Structuré

# Les formats des examens master - AMC 1<sup>ère</sup> section

Pédiatrie



QCM (EAO) et ECOS (en fin de rotation)

Chirurgie



QCM (EAO) et EOS

Médecine interne &

Médecine comm. et de 1<sup>er</sup> recours



QCM (EAO) et ECOS

Psychiatrie



QCM (EAO) et ECOS

Gynécologie-Obstétrique



QCM (EAO)

# Les formats des examens master - AMC 2<sup>ème</sup> section

Rotations

Clinique

Dermatologie  
Neurologie  
UMI  
Ophtalmologie  
ORL

Branches  
transversales

MLE  
Pathologie  
Radiologie  
Santé publique

Examens

EOS en fin de stage

EOS pendant la période  
des examens de mai

EAO pendant la période  
des examens de mai

Note du QCM individuel en début de séance  
Note du QCM en équipes en début de séance  
Note des exercices d'application en équipes

Dermatologie  
Neurologie  
ORL

MLE

UMI  
Ophtalmologie  
Pathologie  
Radiologie

Santé publique,  
Santé globale et  
Médecine du  
travail

# Admission aux examens - AMC 1<sup>ère</sup> section

Validation de stage obligatoire pour pouvoir se présenter / valider l'examen de la discipline

En cas de non validation, l'étudiant-e refait le stage (complètement ou partiellement) et fait l'examen à la session suivante

Pour la médecine «MI et MPR»:



- examen combiné = validation des 2 stages nécessaire pour se présenter/valider l'examen

En cas de non validation d'un stage, l'étudiant-e refait uniquement le stage concerné

- un échec à l'examen combiné MI-MPR équivaut à 2 échecs

# Admission aux examens - AMC 2ème section

Avoir commencé les stages des AMC de 2ème section

ET

Avoir réussi tous les contrôles de connaissances ou compétences des AMC de 1ère section.

*Dérogation:* étudiant-e devant rattraper un examen AMC1 à la session de printemps

- peut débuter les stages des AMC de 2ème section
- peut se présenter aux examens qui ont lieu durant ces AMC (ex: ORL, dermatologique)
- validation des résultats des examens AMC2 que si les examens AMC1 sont réussis

# Admission en 3MA - stages

Avoir réussi tous les contrôles de connaissances ou compétences des AMC de 2<sup>ème</sup> section et des disciplines transversales

Le travail de mémoire de Master est rendu et accepté

*Exception:* avoir obtenu un délai de rendu

# Non présentation - Retrait

Programme Passerelle

Master: année 1

Master: année 2

Master: année 3

Programmes  
longitudinaux

Mentions et activités  
complémentaires

Mobilité

EFMH

Moyens d'apprentissage

Formats d'apprentissage

Règles de  
fonctionnement

Démarches pratiques

Examens Bachelor

Examens Master

Dates et organisation

Aspects pratiques

▼ Inscription

▼ Retrait et Défaut

## Pour les examens Master de 1ère et 2ème années :

Lorsqu'un étudiant ne se présente pas à un contrôle de connaissances ou compétences pour lequel il est inscrit, il obtient la note zéro (article 21 du règlement d'études (RE-MH) : défaut)

Le défaut n'est pas prononcé lorsque l'étudiant ne se présente pas pour de justes motifs.

Un étudiant régulièrement inscrit à un contrôle de connaissances ou compétences peut, sous réserve d'une disposition contraire du plan d'études, retirer son inscription moyennant une déclaration faite par écrit ([voir formulaire de retrait](#)) au secrétariat des étudiants de la Faculté au plus tard le troisième jour ouvrable qui précède le jour du contrôle de connaissances ou de compétences.

▼ Conditions d'admission aux évaluations et de réussite

▼ Elimination

▼ Suivi

▼ Evaluation des activités cliniques

[Admissions et contacts](#)
[Bachelor: année 1](#)
[Bachelor: année 2](#)
[Bachelor: année 3](#)
[Programme Passerelle](#)
[Examens Bachelor](#)
[Master: année 1](#)
[Master: année 2](#)
[Master: année 3](#)
[Examens Master](#)
[Programmes longitudinaux](#)
[Mentions](#)
[Activités complémentaires](#)
[Mobilité](#)
[EFMH](#)
[Moyens d'apprentissage](#)
[Formats d'apprentissage](#)

## Baccalauréat universitaire en médecine

(Bachelor of medicine)

180 crédits ECTS

**1<sup>ère</sup>**

Enseignement de base

**2<sup>ème</sup>**

Enseignement de base

Enseignement à choix: 10%

**3<sup>ème</sup>**

Enseignement de base

Enseignement à choix: 10%

## Maitrise universitaire en médecine

(Master of medicine)

180 crédits ECTS

**1<sup>ère</sup>**

Apprentissage en milieu clinique (AMC)

**2<sup>ème</sup>**

Apprentissage en milieu clinique (AMC)

**3<sup>ème</sup>**

Année de stages (stages)

# Bachelor et Master en médecine humaine

Dates de rentrées

Dates de rentrées 2024-2025

## Plan d'études de Médecine humaine

[Plan d'études Bachelor 2024](#)

[Plan d'études Master 2024](#)

- Archives

## Référentiels suisses d'apprentissage :

- Catalogue suisse des objectifs d'apprentissage
- Nouveau référentiel dès la volée master 2019: [PROFILES](#)

## Règlement Médecine humaine

[Règlement d'études applicable au Bachelor et au Master en Médecine humaine 2024](#)

<https://www.unige.ch/medecine/fr/enseignement1/bachelor-et-master-en-medecine-humaine/>